

23 juin 2020

[Par courriel seulement]

Mme Marie-Claude Champoux
Présidente
Office de la protection du consommateur
400 Jean-Lesage, bur. 450
Québec, Québec G1K 8W4
marie-claude.champoux@opc.gouv.qc.ca

Objet : Manquement des manufacturiers de produits de vapotage contenant de la nicotine en regard de la *Loi sur la protection du consommateur*

Madame Champoux,

Nous vous prions de considérer cette lettre comme une plainte formelle portant sur les violations multiples de la *Loi sur la protection du consommateur* (LPC) par les fabricants et distributeurs de produits de vapotage, incluant mais pas seulement les marques Vype/Vuse, Logic, MyBlu, JUUL, Stlth et Mylé.

L'épidémie de vapotage

L'épidémie actuelle de vapotage parmi les jeunes québécois nous incite à formuler cette plainte. L'enquête *COMPASS* de 2018-2019 a montré que l'usage de la cigarette électronique pour plus de 30 jours consécutifs s'élevait à 26% parmi les étudiants du secondaire à Québec et aux alentours.¹ Les résultats de l'*Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves* de 2018-2019 a montré que 17% des élèves de secondaire dans la province du Québec avaient vapoté dans les derniers 30 jours.² Même si ces chiffres sont les plus bas de toutes les provinces canadiennes, le vapotage a atteint des proportions épidémiques chez les jeunes canadiens, y compris ceux du Québec.

Contrairement aux autres provinces, le Québec n'a jamais permis la publicité des produits de vapotage dans les magasins de détails ou sur internet. Cela peut expliquer, en partie, le taux plus faible – quoique néanmoins extrêmement élevé – de jeunes qui vapotent en comparaison avec les autres provinces. Même s'ils sont limités dans leur marge de manœuvre publicitaire et de promotion au Québec, les fournisseurs de produits de vapotage ont trouvé des moyens de rendre leurs produits attrayants pour les individus qui n'ont jamais fumé, dont beaucoup d'adolescents.

1 Haddad S, Belanger RE, Bacque Dion C, Leatherdale ST, Desbiens F. Usage de la cigarette électronique dans les écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale : enquête longitudinale COMPASS 2017-2018-2019. Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne de l'Université Laval. Québec, novembre 2019. https://uwaterloo.ca/compass-system/sites/ca.compass-system/files/uploads/files/rapport_cig_electronique_2019_final_web_protege.pdf

2 Santé Canada. Résumé des résultats de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les étudiants 2018-2019. www.canada.ca/en/health-canada/services/canadian-student-tobacco-alcohol-drugs-survey/2018-2019-summary.html

Les actions en justice menées contre JUUL aux États-Unis

Une épidémie de vapotage chez les jeunes similaire a lieu aux États-Unis et cela a incité au moins neuf États à déclencher des poursuites contre JUUL, la marque de produits de vapotage la plus populaire parmi les jeunes dans le pays.³ De plus, 39 États se sont rassemblés pour une enquête coordonnée des pratiques marketing de JUUL.⁴ Sans réviser toutes les poursuites intentées par les États américains ici, il importe de retenir qu'il existe de nombreux points communs entre elles. Par exemple, le procès entrepris en Pennsylvanie réclame des réparations à six niveaux :

1. Violations de la loi sur les pratiques de commerce injustes et sur la protection du consommateur
2. Nuisance publique
3. Responsabilité stricte sur les produits
4. Négligence
5. Manquement volontaire à une obligation spéciale
6. Enrichissement injuste

Bien que le système légal québécois diffère de celui de Pennsylvanie et des autres États américains, les principes sous-jacents sont semblables. JUUL et d'autres marques de produits de vapotage pourraient très bien se trouver en violation de plusieurs dispositions du Code civil québécois et de la LPC. Nous aimerions que votre office enquête sur les actions des fournisseurs de produits de vapotage et de possibles violations de la LPC.

Est-ce que le gouvernement du Québec ou des citoyens québécois pourraient entreprendre des actions légales contre les compagnies de vapotage ?

Comme aux États-Unis, des actions légales pourraient être conduites contre les compagnies de vapotage par les gouvernements canadiens ou par des citoyens canadiens. En effet, un recours collectif a déjà été entrepris en Colombie-Britannique.⁵ Toutefois, au Québec et ailleurs au Canada, les actions légales sont partiellement contraintes par un décret de la Cour supérieure de l'Ontario daté de mars 2019 et lié à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Les trois grandes compagnies de tabac canadiennes (Imperial Tobacco Ltd, Rothmans Inc., et JTI-Macdonald Inc.) ont déclaré faillite et le décret d'un juge bloque toutes les poursuites à leur encontre pendant le processus de médiation.⁶

3 Médecins pour un Canada sans fumée/Physicians for a Smoke-Free Canada. Using consumer protection laws to strengthen tobacco control. PSC Blog. February 17, 2020. <http://smoke-free-canada.blogspot.com/>.

4 Jacobo J. 39 states investigating Juul over health claims, marketing practices. ABC News. February 25, 2020. <https://abcnews.go.com/US/39-states-investigating-juul-health-claims-marketing-practices/story?id=69199969>

5 Cour suprême de la Colombie Britannique. Notice of civil claim between Jaycen Stephens and Owen Mann-Campbell AND JUUL Labs Canada Ltd and JUUL Labs Inc. Action Number S1910927. September 30, 2019. <https://www.citynews1130.com/wp-content/blogs.dir/sites/9/2019/09/30/Notice-of-Civil-Claim-filed-on-September-30-2019-1.pdf>

6 Médecins pour un Canada sans fumée /Physicians for a Smoke-Free Canada. Canada's Tobacco Companies and their use of insolvency protection. February 202 Update. <http://www.smoke-free.ca/SUAP/2020/litigation%20update.pdf>.

De ce fait, aucune action légale ne peut être entreprise contre deux marques majeures de produits de vapotage – Vype/Vuse détenue par Imperial Tobacco et Logic de JTI-Macdonald. Toutefois, si les Québécois sont trompés par les fabricants JUUL, MyBlu, Mylé, STLTH ou toute autre marque de produits de vapotage, ils peuvent entreprendre des actions en justice contre les fournisseurs de ces marques selon les conditions prévues à l'article 53 de la LPC. Le décret de suspension ontarien bloque seulement les actions visant la réparation des dommages et uniquement pour les marques Vype/Vuse et Logic. Il n'empêche donc pas l'Office de protection du consommateur de lancer une enquête sur de possibles violations de la LPC ni d'entreprendre des procédures légales visant à obtenir des actions correctives de la part des compagnies de vapotage, tant que ces actions ne cherchent pas le recouvrement des coûts des dommages causés par les fabricants de ces marques.

Faits importants sur le vapotage

Les produits de vapotage sont une porte d'entrée vers la consommation de tabac

Une méta-analyse des études sur ce phénomène, reprise dans le rapport de l'Académie de Science et de Médecine des États-Unis en 2018 a conclu que les jeunes qui vapotent avaient quatre fois plus de probabilité de devenir des fumeurs de cigarettes.⁷ Une étude subséquente a également montré que les vapoteurs avaient quatre fois plus de risque de devenir des fumeurs de cigarettes.⁸ D'autres études plus récentes en sont venues aux mêmes conclusions, dont celle également reprise par le rapport de l'Académie de Science et de Médecine des États-Unis^{9, 10, 11, 12} Même une étude canadienne longitudinale a récemment montré que l'usage de la cigarette électronique chez les adolescents prédisait un futur usage du tabac. Elle a aussi observé que l'usage de la cigarette prédisait un futur usage de la cigarette électronique chez les adolescents du secondaire.¹³ Il s'agit donc d'un constat de mieux en mieux documenté y compris au Québec. L'étude longitudinale impliquant des étudiants de 39 écoles secondaires de

-
- 7 Soneji S, Barrington-Trimis JL, Wills TA, et al. Association between initial use of e-cigarettes and subsequent cigarette smoking among adolescents and young adults: a systematic review and meta-analysis. *JAMA Pediatr* 2017;171:788-797. doi: 10.1001/jamapediatrics.2017.1488. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5656237/>.
 - 8 Berry K, Fetterman J, Benjamin E, et al. Association of electronic cigarette use with subsequent initiation of tobacco cigarettes in US youths. *JAMA Network Open* 2019; 2(2): p. e187794. doi:10.1001/jamanetworkopen.2018.7794. <https://jamanetwork.com/journals/jamanetworkopen/fullarticle/2723425>.
 - 9 Coleman BN, Rostron B, Johnson SE, et al. Electronic cigarette use among US adults in the population assessment of tobacco and health (PATH) study, 2013-2014. *Tob Control* 2017;26(e2):e117-e126. doi: 10.1136/tobaccocontrol-2016-053462. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/26/e2/e117.full.pdf>.
 - 10 Barrington-Trimis JL, Kong G, Leventhal AM, et al. E-cigarette use and subsequent smoking frequency among adolescents. *Pediatrics* 2018;142. doi: 10.1542/peds.2018-0486. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6312103/>.
 - 11 Hu SS, Homa DM, Wang T, et al. State-specific patterns of cigarette smoking, smokeless tobacco use, and e-cigarette use among adults — United States, 2016. *Prev Chronic Dis* 2019;16:180362. DOI: <http://dx.doi.org/10.5888/pcd16.180362>.
 - 12 Primack BA, Shensa A, Sidani JE, et al. Initiation of traditional cigarette smoking after electronic cigarette use among tobacco-naïve US young adults. *Am J Med* 2018;131:443.e1-443.e9. doi: 10.1016/j.amjmed.2017.11.005. [https://www.amjmed.com/article/S0002-9343\(17\)31185-3/fulltext](https://www.amjmed.com/article/S0002-9343(17)31185-3/fulltext).
 - 13 Aleyan S, Gohari MR, Cole AG, Leatherdale ST. Exploring the Bi-Directional Association between Tobacco and E-Cigarette Use among Youth in Canada. *Int. J. Environ. Res. Public Health* 2019, 16, 4256; doi:10.3390/ijerph16214256 www.mdpi.com/journal/ijerph.

Québec et de sa région a même révélé que les jeunes qui vapotent ont tendance à fumer deux ans plus tard.¹⁴

Les produits de vapotage, au niveau de la population, n'augmentent pas les chances de cesser de fumer. Ils les réduisent.

Bien que certaines études aient montré que les cigarettes électroniques sont, dans un contexte clinique, un moyen efficace pour arrêter de fumer^{15,16}, ces observations sont invalidées au niveau de la population. Une méta-analyse de 20 études a conclu que l'usage de la cigarette électronique était associé avec un taux plus faible de décrochage de la cigarette.¹⁷ Ces résultats se sont confirmés après la mise à jour de la littérature incluant 37 études.¹⁸

Les produits de vapotage augmentent le risque de maladies cardiovasculaires et des poumons.

Une littérature récente conclut que les produits de vapotage sont associés à des troubles pulmonaires et cardiaques.¹⁹ L'examen de la toxicité pulmonaire cite 193 références et l'examen du risque cardiovasculaire cite 89 références. La plupart des études revues dans ces deux articles consiste en des études expérimentales ou épidémiologiques qui soulignent les effets de la cigarette électronique sur les troubles pulmonaires et cardiovasculaires. Avec l'usage double de la cigarette électronique et de la cigarette conventionnelle, la forme d'usage la plus répandue, vient un risque encore plus élevé de maladies pulmonaires²⁰ et cardiaques²¹

14 Haddad S, Bélanger RE, Bacque Dion C, Leatherdale ST, Desbiens F. *Usage de la cigarette électronique dans les écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale : enquête longitudinale COMPASS 2017-2018-2019*, Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne de l'Université Laval, Québec, novembre 2019. www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/rapport_cig_electronique_2019_final_web_protege.pdf.

15 Hajek P, Phillips-Waller A, Przulj D, et al. A Randomized Trial of E-Cigarettes versus Nicotine-Replacement Therapy. *N Engl J Med*. 2019; 380: 629-637. www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa1808779

16 Hébert-Losier A, Filion KB, Windle SB, Eisenberg MJ, A Randomized Controlled Trial Evaluating the Efficacy of E-Cigarette use for Smoking Cessation in the General Population: E3 Trial Design, *CJC Open*, 2020. [www.cjopen.ca/article/S2589-790X\(20\)30030-5/fulltext](http://www.cjopen.ca/article/S2589-790X(20)30030-5/fulltext)

17 Kalkhoran S and Glantz S. E-cigarettes and smoking cessation in real-world and clinical settings: a systematic review and meta-analysis. *Lancet Respir Med*. 2016 Feb;4(2):116-28. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4752870/>.

18 Glantz S. UCSF Stan Glantz blog. [Online].; 2018 [cited 2019 05 08]. Available from: <https://tobacco.ucsf.edu/another-well-done-longitudinal-study-shows-e-cigs-depress-smokingcessation>.

19 Buchanan N, Grimmer J, Tanwar V, Schwieterman N, Mohler P, Wold L. Cardiovascular risk of electronic cigarettes: a review of preclinical and clinical studies. *Cardiovascular research*. 2019 Oct 4. <https://academic.oup.com/circres/advance-article/doi/10.1093/cvr/cvz256/5613736>.

20 Bhatta DM and Glantz SA. Association of E-Cigarette Use With Respiratory Disease Among Adults: A Longitudinal Analysis. *American Journal of Preventive Medicine*. Dec. 16, 2019. [https://www.ajpmonline.org/article/S0749-3797\(19\)30391-5/fulltext](https://www.ajpmonline.org/article/S0749-3797(19)30391-5/fulltext).

21 Bhatta D, Glantz S. Electronic cigarette use and myocardial infarction among adults in the United States Population Assessment of Tobacco and Health. *Journal of the American Heart Association*. 2019. <https://www.ahajournals.org/doi/pdf/10.1161/JAHA.119.012317>.

que le risque de chaque consommation prise séparément. D'autres études ont souligné, de la même façon, un risque plus élevé associé à un usage double.^{22,23, 24}

Bien avant que la COVID-19 ne menace la vie de tous avec une infection respiratoire très contagieuse, il a été observé que l'usage de la cigarette électronique augmente le risque de symptômes respiratoires, exacerbe l'asthme, augmente le risque de maladies inflammatoires incluant la pneumonie et compromet le système immunitaire.²⁵

Il a été prouvé que fumer du tabac s'accompagne d'une probabilité plus forte de cas graves liés à la COVID-19.²⁶ Bien que les connaissances scientifiques traitant des liens entre vapotage et COVID-19 continuent d'évoluer, nous savons déjà que le tabagisme augmente le risque d'issues négatives liées à la COVID-19, que le vapotage augmente le risque de troubles respiratoires et de maladies et que le vapotage compromet le système immunitaire. Tout cela suggère que les consommateurs devraient être avertis des dangers du vapotage d'autant plus qu'ils pourraient être associés avec un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19.²⁷

Le vapotage est associé à une maladie pulmonaire grave

En date du 11 février 2020, six Québécois avaient été diagnostiqués avec une maladie respiratoire grave associée au vapotage. Tous avaient vapoté des produits légaux avec de la nicotine. Aucun n'avait fait usage de produits illégaux ou contenant du THC.²⁸

Les produits de vapotage nicotiques qui sont traités avec des acides organiques pour former des sels de nicotine libèrent de grandes quantités de nicotine dans le sang et au cerveau

22 Shahab L, Goniewicz ML, Blount BC, Brown J, McNeill A, Alwis KU, Feng J, Wang L, West R. Nicotine, carcinogen, and toxin exposure in long-term e-cigarette and nicotine replacement therapy users: a cross-sectional study. *Annals of Internal Medicine*. 2017 Mar 21;166(6):390-400. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5362067/>.

23 Alzahrani T, Pena I, Temesgen N, Glantz SA. Association Between Electronic Cigarette Use and Myocardial Infarction. *American Journal of Preventive Medicine*. 2018 Oct 1;55(4):455-61. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5362067/>.

24 Czoli CD, Fong GT, Goniewicz ML, Hammond D. Biomarkers of exposure among "dual users" of tobacco cigarettes and electronic cigarettes in Canada. *Nicotine & Tobacco Research*. 2018 Sep 7. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6698946/>

25 Gotts J, Jordt S, McConnell R, Tarran R. What are the respiratory effects of e-cigarettes? *British Medical Journal*. 2019. <http://dx.doi.org/10.1136/bmj.l5275>

26 Glantz SA. Smoking is Associated with Doubling of COVID-19 Progression Risk. Centre for Tobacco Control Research and Education. University of California at San Francisco. April 16, 2020. <https://tobacco.ucsf.edu/smoking-associated-doubling-covid-19-progression-risk>.

27 Volkow N. COVID-19: Potential Implications for Individuals with Substance Use Disorders. National Institute on Drug Abuse. April 6, 2020. <https://www.drugabuse.gov/about-nida/noras-blog/2020/04/covid-19-potential-implications-individuals-substance-use-disorders>.

AND

Glantz SA. Reduce your risk of serious lung disease caused by corona virus by quitting smoking and vaping. Centre for Tobacco Control Research and Education. University of California at San Francisco. April 20, 2020. <https://tobacco.ucsf.edu/reduce-your-risk-serious-lung-disease-caused-corona-virus-quitting-smoking-and-vaping>.

28 Lacoursière A. Vapotage: six cas de maladie pulmonaire grave au Québec. *La Presse*. 14 February 2020. <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/202002/13/01-5260848-vapotage-six-cas-de-maladie-pulmonaire-grave-quebec>.

En convertissant la nicotine pure alcaline au goût fort, voire amer, qui est difficile à inhaler en des sels de nicotine, les inventeurs de JUUL, James Monsees et Adam Bowen, ont réalisé qu'ils pouvaient transformer le goût fort d'une cigarette en une version au goût plus facile et agréable à inhaler.²⁹ Ils se sont aussi rendus compte qu'ils pouvaient augmenter fortement la concentration en nicotine tout en conservant un goût agréable.³⁰ Ils ont breveté leur méthode, en notant que « la formule facilite l'administration de la nicotine à un organe (le poumon) » et en mesurant la vitesse d'absorption dans le sang.³¹ Ils ont appliqué cette technologie aux produits JUUL qu'ils ont commencé à commercialiser aux États-Unis en 2015.

La formule brevetée administre rapidement de la nicotine dans le sang et en quantité supérieure à celle d'une cigarette régulière, en occurrence de marque Pall Mall, comme le montre la figure 1.³² Cette poussée de nicotine est possible grâce à l'utilisation d'une concentration de nicotine de 4%, plus faible que la concentration de 5%, habituellement vendue. Non seulement la concentration de 4% transmet plus de nicotine dans le sang qu'une cigarette Pall Mall cinq (5) minutes après la première bouffée (Figure 1) mais elle libère dans le sang quatre (4) fois plus de nicotine que le fait une cigarette Pall Mall une minute après la première bouffée (6.02 ng/ml pour la cigarette électronique à 4% vs. 1.54 ng/ml pour les cigarettes Pall Mall).³³

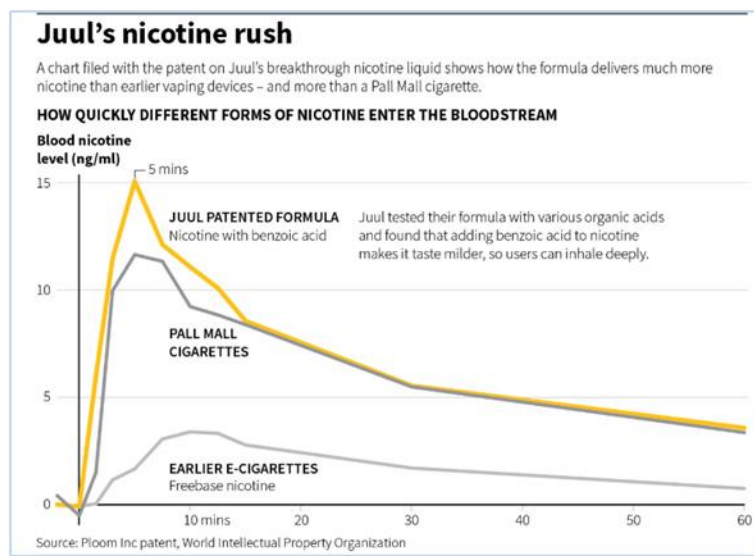


Figure 1: Data from JUUL inventors' patent application

29 N. Tiku, Startup behind the Lambo of vaporizers just launched an intelligent e-cigarette. The Verge. 21 April 2015. www.theverge.com/2015/4/21/8458629/pax-labs-e-cigarette-juul

30 Kirkham C. Special Report: Juul disregarded early evidence it was hooking teens. Reuters. November 5, 2019. <https://www.reuters.com/article/us-juul-ecigarettes-special-report/special-report-juul-disregarded-early-evidence-it-was-hooking-teens-idUSKBN1XF1JG>

31 Bowen et al. Nicotine salt formulations for aerosol devices and methods thereof. US Patent US 2015/0020824 <https://patentimages.storage.googleapis.com/57/f8/7e/2db69f396801d5/US20150020824A1.pdf>

32 Ploom Inc. patent. World Intellectual Property Organization. As reported by Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-juul-ecigarettes-special-report/special-report-juul-disregarded-early-evidence-it-was-hooking-teens-idUSKBN1XF1JG>

33 Bowen et al. Nicotine salt formulations for aerosol devices and methods thereof. US Patent US 2015/0020824 <https://patentimages.storage.googleapis.com/57/f8/7e/2db69f396801d5/US20150020824A1.pdf>.

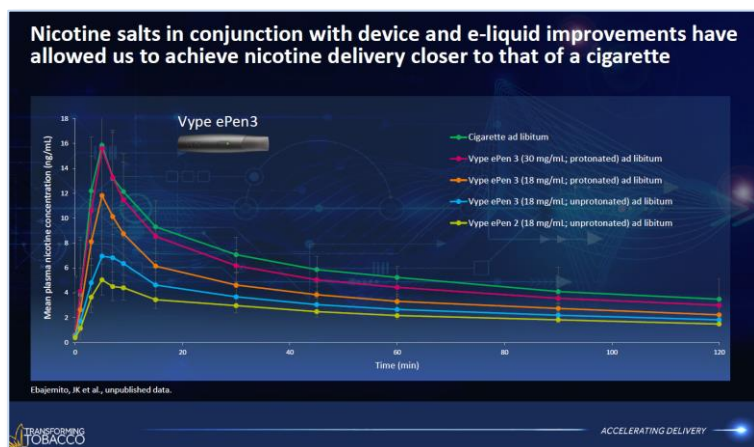
JUUL a été la première marque de cigarette électronique à utiliser des sels de nicotine mais d'autres compagnies l'ont rapidement copiée et ont atteint des résultats similaires. Imperial Tobacco, une filiale de British-American Tobacco (BAT) vend Vype ePen3 et ePod. Ces produits ressemblent à ceux de JUUL mais se servent d'acide lactique au lieu d'acide benzoïque pour générer des sels de nicotine. BAT s'est rendue compte qu'elle pouvait imiter la transmission de nicotine dans le sang d'une cigarette en utilisant 30 mg de sel de nicotine dans son ePen 3.³⁴ Il est raisonnable de penser qu'un produit à 57 mg/ml (5%), vendu au Canada sous le nom de ePod, libère encore plus de nicotine dans le sang.

La nicotine pure et les sels de nicotine peuvent être combinés pour générer un pic de nicotine optimisé

Si l'on cherche à ce que la nicotine atteigne le cerveau rapidement, la version pure a les propriétés désirables. Parce que volatile, elle est très rapidement et facilement absorbée à travers les membranes semi-perméables qui tapissent la bouche et les petits sacs d'air dans les poumons. Mais les concepteurs de produits administrant des substances rencontrent aussi des problèmes avec cette version de la nicotine. Parce qu'elle est très intense, il est impossible d'en inhaler de grandes quantités vers les poumons.

La nicotine qui a été absorbée à travers les tissus de la bouche plutôt que par l'inhalation vers les poumons va directement dans le sang à travers les veines. Cela prend plus de temps pour atteindre le cerveau. Le sang des veines doit passer des capillaires vers des veines plus larges, à travers le foie où la nicotine va être partiellement métabolisée en cotinine, puis vers le cœur à travers l'artère pulmonaire et vers les poumons où le sang sera réoxygéné, puis à nouveau vers le cœur par la veine pulmonaire, puis à travers l'aorte puis les artères, les artéioles et les capillaires, tout cela avant d'atteindre le cerveau. Tout ce cycle est réalisé entre trente (30) secondes et une minute. Cette forme d'administration de la nicotine produit une augmentation douce et une chute légère de nicotine dans le sang (comme la ligne grise dans le graphique ci-dessous).

La version plus acide et plus douce de la nicotine possède aussi ses propres avantages et désavantages pour les concepteurs de produits. Sans irritation et amertume, elle est plus facile à inhaler. Mais avec un proton en plus sur chaque molécule, elle est plus lente à être absorbée dans la circulation sanguine. Une infime quantité va passer dans le sang à travers les



tissus de la bouche. Quand elle atteint les alvéoles pulmonaires, elle va être absorbée quelques secondes après la nicotine pure. Toutefois, après avoir traversé les membranes semi-perméables dans les poumons et dans le sang, la nicotine est rapidement administrée au cerveau. L'inhalation de la nicotine, que ce soit par le biais d'une cigarette régulière ou d'une cigarette électronique, court-circuite la détoxification par le foie. Le sang dans les poumons est réoxygéné. Dès lors, le sang transportant la nicotine et de l'oxygène est envoyé vers le cœur à travers les veines pulmonaires et est immédiatement pompé via l'aorte et à travers tout le corps, incluant le cerveau. La nicotine inhalée atteint le cerveau en 7-10 secondes. Elle sera métabolisée en cotinine lors de son deuxième passage à travers le système circulatoire notamment via le foie. Des bouffées répétées continuent à court-circuiter le foie et transmettre de larges doses de nicotine au cerveau toutes les sept à dix secondes.^{35 36}

En suivant l'exemple des compagnies de tabac, les compagnies de cigarettes électroniques ont également rendu leurs produits plus addictifs

Un système d'administration de la nicotine qui maximise l'addiction va chercher à optimiser la transmission de la nicotine en utilisant à la fois les avantages de l'absorption rapide de la nicotine pure et le goût doux et l'inhalation profonde de la nicotine monoprotonée, c'est-à-dire du sel de nicotine. La solution est de rendre un produit inhalable qui est principalement composé de nicotine acide au goût doux mais qui néanmoins possède une petite proportion de nicotine au goût plus amer et au PH élevé mais rapidement absorbée.

Les cigarettes américaines mélangées offrent cette solution optimisée. La marque la plus vendue est la Marlboro Red qui transmet 90% de nicotine au PH bas (et donc agréable) et 10% de nicotine grâce au procédé rapide mais au PH plus élevé et plus amer. Ce dernier est en quelque sorte masqué par le goût plus doux du précédent.³⁷ Les cigarettes canadiennes, composées entièrement de tabac séché à l'air chaud sont parvenues à la même solution, mais en optant pour une inhalation au goût encore plus doux. Elles transmettent environ 99% de nicotine au goût doux et 1% seulement de nicotine pure au goût plus amer.³⁸

Certaines cigarettes électroniques transmettent la nicotine vers les poumons de façon optimisée. La plus prospère est JUUL qui détient 40% des parts de marché américain.³⁹ JUUL, comme Marlboro Red, transmet la nicotine aux poumons à 10% de nicotine pure (plutôt amer) et 90% de sel de nicotine doux. Tel que mentionné plus haut, lorsqu'une faible proportion de

35 The Health Consequences of Smoking: Nicotine Addiction: A Report of the Surgeon General. Center for Health Promotion and Education (U.S.). Office on Smoking and Health and United States. Public Health Service. Office of the Surgeon General. Center for Health Promotion and Education (U.S.). Office on Smoking and Health. DHHS Publication No. (CDC) 88-8406. 1988. <https://profiles.nlm.nih.gov/spotlight/nn/catalog.nlm:nlmuid-101584932X423-doc>.

36 Ashton H and Stepney R. Smoking: Psychology and Pharmacology. Tavistock Publications. London. 1982.

37 Duell AK, Pankow JF, Peyton DH. Nicotine in tobacco product aerosols: 'It's déjà vu all over again'. *Tob Control* 2019;0:1-7. doi:10.1136/tobaccocontrol-2019-055275. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/early/2019/12/16/tobaccocontrol-2019-055275.full.pdf>.

38 Hood J. Smoke pH. *Quebec Class Actions*. January 17, 1979. <https://www.industrydocuments.ucsf.edu/tobacco/docs/#id=mlnv0223>

39 Altria. Fourth Quarter 2019 Earnings Conference Call. January 2020. <http://investor.altria.com/Cache/1001260222.PDF?O=PDF&T=&Y=&D=&FID=1001260222&iid=4087349>

nicotine pure est mélangée avec une grande portion de nicotine douce au PH faible, les poumons puis le sang vont recevoir deux coups durs de nicotine – en premier la nicotine pure facilement absorbée suivie quelques secondes plus tard par une plus grande quantité de nicotine plus douce au PH faible.

Des chercheurs ont récemment examiné la proportion de nicotine pure et de sel de nicotine dans les aérosols de plusieurs marques américaines de cigarettes électroniques.⁴⁰ La plupart des produits JUUL se différencient des autres par la transmission totale de nicotine la plus élevée (50-60 mg/ml)

« Transformer la nicotine a sans aucun doute rendu les cigarettes électroniques plus efficaces en tant que substituts pour les fumeurs de cigarettes combustibles. Toutefois, comme pour le tabac à fumer, il est probable que les cigarettes électroniques soient aussi devenues largement plus addictives pour les individus qui n'ont jamais fumé. Les implications réelles en termes de santé publique de l'usage très répandu de la cigarette électronique ne seront probablement apparentes dans leur totalité que d'ici une dizaine d'années. » Duell, AK et al, 2019

tout en contenant aussi environ 10% de nicotine pure qui agit rapidement. L'étude explorait aussi un moyen de comparer la quantité de nicotine dans les cigarettes conventionnelles et celle des cigarettes électroniques et montre que JUUL à 57 mg/ml est à peu près équivalent à un paquet de cigarettes. En somme, JUUL a non seulement trouvé un moyen d'encourager l'inhalation de larges concentrations de nicotine, équivalente à celle des cigarettes, mais a aussi optimisé la façon dont la nicotine était transmise dans le but de produire un impact similaire à celui de nombreuses marques de cigarettes.

Les chercheurs ont donc conclu que les manufacturiers de cigarettes électroniques suivaient la même trajectoire que les compagnies de tabac. Tout comme les additifs ont rendu le tabac séché à l'air chaud moins amer au goût pour que les fumeurs inhalent plus de nicotine. C'est « à nouveau du déjà vu ». Ils en concluent que « l'évolution des cigarettes électroniques a suivi une trajectoire similaire... exactement comme ce qu'il s'est passé pour le tabac à fumer, cette évolution a rendu les produits de vapotage bien plus addictifs pour des gens qui n'avaient jamais fumé auparavant. »⁴¹

L'histoire se répète : les mêmes techniques trompeuses utilisées pendant des décennies pour vendre les produits du tabac sont utilisées pour les produits de vapotage

Les trois marques les plus populaires de produits de vapotage au Québec sont Vype, JUUL et Logic. Elles sont fournies par les trois plus grandes compagnies de tabac au Canada Imperial Tobacco, Rothman's Benson and Hedges et JTI-Macdonald, respectivement. En 2015, la Cour

40 Duell AK, Pankow JF, Peyton DH. Nicotine in tobacco product aerosols: 'It's déjà vu all over again'. Tob Control 2019;0:1–7. doi:10.1136/tobaccocontrol-2019-055275.

<https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/early/2019/12/16/tobaccocontrol-2019-055275.full.pdf>

41 Duell AK, Pankow JF, Peyton DH. Nicotine in tobacco product aerosols: 'It's déjà vu all over again'. Tob Control 2019;0:1–7. doi:10.1136/tobaccocontrol-2019-055275.

<https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/early/2019/12/16/tobaccocontrol-2019-055275.full.pdf>

supérieure du Québec a déclaré que toutes ces compagnies ont commis quatre fautes en lien avec leurs pratiques marketing et de fabrications trompeuses :⁴²

- Manquement au respect de la responsabilité générale de ne pas causer de tort à autrui
- Manquement au devoir d'avertissement des risques et dangers de ses produits
- Violations de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne
- Violations de la loi québécoise sur la protection du consommateur, en particulier des articles 219 et 228

En 2019, la décision a été confirmée par une décision 5-0 de la Cour d'appel du Québec.⁴³ Même si ces compagnies ont été condamnées par la justice pour leurs pratiques trompeuses liées à la fabrication du tabac et au marketing, elles répètent maintenant les mêmes pratiques pour fabriquer et vendre des produits de vapotage. La section qui suit porte sur les violations possibles de la *Loi sur la protection du consommateur* par les fournisseurs de produits de vapotage.

Violations possibles des articles 219 et 228 de la LPC

Les articles 219 et 228 de la *Loi sur la protection du consommateur* stipulent :

219. *Aucun commerçant, fabricant ou publicitaire ne peut, par quelque moyen que ce soit, faire une représentation fautive ou trompeuse à un consommateur.*

228. *Aucun commerçant, fabricant ou publicitaire ne peut, dans une représentation qu'il fait à un consommateur, passer sous silence un fait important.*

Par leurs actions et inactions, les compagnies de vapotage ont pu violer ces dispositions de la loi de plusieurs manières.

Représentation fallacieuse et omission de faits importants sur les emballages et les publicités

Sur les emballages

Les compagnies de vapotage fournissent des avertissements sur l'usage de leurs produits. Dans le cas de Vype, l'avertissement sur l'emballage mentionne :

42 Quebec Superior Court. Judge Brian Riordan. Judgment. Cécilia Létourneau and Conseil québécois sur le tabac et la santé and Jean-Yves Blais vs. JTI-Macdonald, Imperial Tobacco and Rothmans Benson and Hedges. June 9 2015. http://citoyens.soquij.qc.ca/php/decision.php?ID=5C56225E67C1EF7C8C5398D9A9A5361B&captchaToken=03AERD8XrILKD GZh8B6mUS1E3i01IAJSEjuSe_n-S9y4_BFzT6hFSNFpuqwqrbOqJifr8c-Bu6gkWX6Vz6wookFZrNnvfTSxIXunhqqrwBb26AQZC59_LgKD2Zs32QtOeg9U6mnRakxdiCEr0dLr6uUpqUcGK2KAib0fEHg6hv d6a09Jgfp63kDbV-io1TuSP-4Hx2rFBmgKxbj1t18hK7_Nxzz1aEcDmzWrWUGYNKc5s_awRpXqgtfMe-OHADgMR301Y_nfqUbMr_Hd5NoJ4MouacERwLSan7YnEPwyWen2jE3zz0OKV0K-drBORVilXXJR2DxDxA53KIlIlgZMfA1vAgE-kFdIARPtFD6mQHNwzfDqeiU1rZBZiUEQpCGwosZGtbNjhC1vn00z5bPJJ-iFHpCrCaGmub2BqBjg

43 Imperial Tobacco Canada ltée c. Conseil québécois sur le tabac et la santé. 2019 QCCA 358. Available in English at: <https://www.canlii.org/en/qc/qcca/doc/2019/2019qcca358/2019qcca358.html> and in French at: <https://www.canlii.org/fr/qc/qcca/doc/2019/2019qcca358/2019qcca358.html>.

Ce produit peut être nocif à la santé et contient de la nicotine qui est addictive.

Dans le cas de JUUL, un petit logo tête de mort apparaît en bas du verso de l'emballage. Un autre avertissement est présent en petit en bas du recto de l'emballage. Il est écrit :

La nicotine est une substance addictive. L'usage de la nicotine pendant la grossesse peut être nocif pour le fœtus.

L'avertissement des produits Logic de JTI-Macdonald est trop petit pour être lisible. Il a été montré que de simples affirmations précisant que la nicotine est addictive sont mal comprises par les jeunes. Les chercheurs spécialisés dans les comportements de santé des jeunes ont observé que les jeunes qui vapotent perçoivent mal la nature fortement addictive de la nicotine et sont inconscients des risques importants d'une addiction et d'un usage de la cigarette à vie.⁴⁴

Les avertissements de santé sur les emballages transmettent uniquement des informations sur quelques dangers pour la santé. Il manque d'importants faits. Les consommateurs ne reçoivent aucune information sur les risques de maladies du cœur, du poumon ou de maladie pulmonaire aiguë. Certains consommateurs pourraient essayer la cigarette électronique dans l'espoir qu'elle aide à arrêter de fumer. Si la cigarette électronique a pu en aider certains, les consommateurs n'apprennent pas des informations sur l'emballage que, pour la plupart des usagers de ces produits, les chances d'arrêter de fumer s'amenuisent.

Il n'est pas dit que les produits de vapotage peuvent être des portes d'entrée vers les cigarettes régulières et il n'est rien dit non plus des risques d'utiliser les cigarettes conventionnelles et la cigarette électronique de façon concomitante. On ne révèle pas non plus aux consommateurs que les cigarettes électroniques traitées avec des acides organiques peuvent transmettre rapidement autant de nicotine dans le sang et dans le cerveau que les cigarettes combustibles, ce qui les rend « bien plus addictives pour les individus qui n'ont jamais fumé ».⁴⁵

L'information de santé sur les emballages est trompeuse, particulièrement pour les jeunes. D'importants faits sont omis des emballages.

44 See Reditis M, Halpern-Felsher B. Adolescents' perceptions of risks and benefits of conventional cigarettes, e-cigarettes, and marijuana: a qualitative analysis. *Journal of Adolescent Health* 2015 August; 57(2): p. 179-185. doi:10.1016/j.jadohealth.2015.04.002. [https://www.jahonline.org/article/S1054-139X\(15\)00157-3/fulltext](https://www.jahonline.org/article/S1054-139X(15)00157-3/fulltext). See also McKelvey K, Halpern-Felsher B. Adolescent cigarette-smoking perceptions and behavior: Tobacco control gains and gaps amidst the rapidly expanding tobacco products market from 2001 to 2015. *Journal of Adolescent Health* 2017 February; 60(2): p. 226-228. doi: 10.1016/j.jadohealth.2016.09.025. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5270372/>. See also McKelvey K, Balocchi M, Halpern-Felsher B. Adolescents' and young adults' use and perceptions of pod-based electronic cigarettes. *JAMA Network Open* 2018 Oct 19; 1(6): p. e183535. doi:10.1001/jamanetworkopen.2018.3535. <https://jamanetwork.com/journals/jamanetworkopen/fullarticle/2707425>.

45 Duell AK, Pankow JF, Peyton DH. Nicotine in tobacco product aerosols: 'It's déjà vu all over again'. *Tob Control* 2019;0:1-7. doi:10.1136/tobaccocontrol-2019-055275. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/early/2019/12/16/tobaccocontrol-2019-055275.full.pdf>

Tel que détaillé ci-dessous, Imperial Tobacco déploie également une campagne de relations publiques qui est trompeuse :



**Montreal Gazette,
11 février 2020, page A6**



La Presse, 27 janvier, 2020

Les publicités de ces journaux renvoient les lecteurs à des sites web (www.factsnotfear.ca et www.desfaitssanspeur.ca) où de nouvelles informations trompeuses sont présentées. (La loi fédérale sur la concurrence contient aussi des éléments qui interdisent la publicité mensongère. Puisqu'il s'agit d'une campagne au niveau national, cette publicité a aussi fait l'objet d'une plainte formelle au bureau fédéral de la concurrence.⁴⁶)

Ces publicités, tout en prétendant attaquer la désinformation sont elles-mêmes des sources de désinformation. L'affirmation selon laquelle la cigarette électronique est 95% moins nocive que la cigarette conventionnelle n'est basée sur aucun fait et a plusieurs fois été discréditée.⁴⁷ Le site web de Santé Canada stipule que : « le vapotage est moins dangereux que le fait de fumer ». Toutefois, l'information sur laquelle se fonde cette affirmation n'est plus à jour. Des articles récents sur les impacts pulmonaires et cardiaques du vapotage ont conclu que d'après les preuves actuelles, il n'est peut-être plus justifié de dire que le vapotage est plus sûr que le

46 Physicians for a Smoke-Free Canada. Misinformation? Absolutely. That's why we complained to the Competition Bureau. Blog. February 20, 2020. <http://smoke-free-canada.blogspot.com/2020/02/misleading-absolutely-thats-why-we.html>.

47 Invalidation of an Oft-Cited Estimate of the Relative Harms of Electronic Cigarettes
Thomas Eissenberg PhD, Aruni Bhatnagar PhD, Simon Chapman PhD, Sven-Eric Jordt PhD, Alan Shihadeh ScD, and Eric K. Soule PhD, MPH.
[https://ajph.aphapublications.org/doi/full/10.2105/AJPH.2019.305424?url_ver=Z39.88-2003&rfr_id=ori%3Aacrossref.org&rfr_dat=cr_pub%3Dpubmed](https://ajph.aphapublications.org/doi/full/10.2105/AJPH.2019.305424?url_ver=Z39.88-2003&rfr_id=ori%3Arid%3Aacrossref.org&rfr_dat=cr_pub%3Dpubmed).

fait de fumer.⁴⁸ Une fois encore, les publicités imprimées et en ligne sont trompeuses et négligent des faits importants.

Des représentations trompeuses et des faits importants omis sur les modèles de produit

Les cigarettes électroniques traitées avec des acides organiques pour créer des sels de nicotine offrent une sensation plaisante à l'inhalation. Cette sensation plaisante trompe physiquement quant aux dangers de l'accoutumance à la nicotine et autres dangers de santé associés à l'usage de ces produits. La création des sels de nicotine induit les consommateurs en erreur en leur faisant croire que la sensation douce qui vient avec l'inhalation est équivalente à de l'innocuité. En réalité, c'est le contraire. Le vapotage des liquides contenant des sels de nicotine est associé à une dépendance plus sévère à la nicotine⁴⁹ et augmente les risques de contracter d'autres maladies. Les manufacturiers trompent également les consommateurs en ajoutant des saveurs sucrées comme le chocolat ou les fruits qui rendent le produit encore plus agréable au goût et augmentent les chances que les consommateurs pensent de façon erronée que le produit est sans véritable danger.⁵⁰

JUUL, Vype et les produits similaires se rendent attrayants auprès des jeunes grâce à leurs modèles. Ils ressemblent à des clés USB et sont rechargés en les branchant à un port USB sur un ordinateur. Ils sont petits, facilement dissimulable et peuvent être utilisés discrètement. Les ordinateurs portables et les clés USB sont des dispositifs répandus au sein de la jeunesse actuelle.

Contrairement aux cigarettes conventionnelles, les cigarettes électroniques avec capsule peuvent être consommées de façon continue. Une seule capsule équivaut à 200-300 bouffées, autant, voire plus, que pour un paquet de cigarettes. Un garçon de 16 ans qui n'a jamais fumé prendrait plusieurs semaines ou mois avant d'avoir fumé tout un paquet de cigarettes. Il aurait été contraint à trouver un endroit pour fumer à l'abri du regard de ses parents. Il aurait allumé une cigarette, inhalé 10 bouffées, ressenti des nausées et surmonté le mal de tête ou les nausées, puis en aurait allumé une autre et une autre. Cela pourrait lui prendre des semaines ou des mois pour venir à bout d'un paquet entier de cigarettes. En cours de route, il aurait

48 See: Gotts J, Jordt S, McConnell R, Tarran R. What are the respiratory effects of e-cigarettes? British Medical Journal. 2019. <http://dx.doi.org/10.1136/bmj.l5275>. <https://www.bmj.com/content/366/bmj.l5275.long>.

Voir aussi See also: Buchanan N, Grimmer J, Tanwar V, Schwieterman N, Mohler P, Wold L. Cardiovascular risk of electronic cigarettes: a review of preclinical and clinical studies. Cardiovascular research. <https://academic.oup.com/circvasres/article/116/1/40/5613736>.

49 Lee SJ, et al. Youth and Young Adult Use of Pod-Based Electronic Cigarettes From 2015 to 2019: A Systematic Review. JAMA Pediatr. 1er juin 2020. doi:10.1001/jamapediatrics.2020.0259

50 Shapiro J. Attorney General of the Commonwealth of Pennsylvania v. JUUL Labs Inc. Notice to Defend, 10 février, 2020. <https://www.attorneygeneral.gov/wp-content/uploads/2020/02/2020-02-10-JUUL-Complaint.pdf>

rencontré de nombreuses opportunités de repenser la sagesse de devenir un accro à la nicotine. David Kessler a comparé le fait d'écraser une cigarette et d'en allumer une autre à des « ralentisseurs » sur la voie de l'addiction.⁵¹

La cigarette électronique avec capsule élimine considérablement ce genre d'obstacle. Plus de 200 bouffées au goût plaisant sont continuellement disponibles pour une inhalation profonde. Un usager adolescent néophyte peut, sans s'en apercevoir, devenir rapidement dépendant en seulement quelques jours.

Les cigarettes électroniques pourraient être conçues pour minimiser leur usage par les jeunes en vue de réduire les risques d'addiction. Au contraire, les compagnies de vapotage ont cherché à vendre leurs produits à des jeunes qui n'avaient jamais fumé pour maximiser la transmission de la nicotine et donc maximiser les profits. En déniant l'utilisation de technologies qui minimisent les préjudices, les compagnies de cigarettes électroniques ont contourné d'importantes actions qui auraient pu éviter l'épidémie d'addiction à la nicotine parmi les jeunes du Québec. Refuser simplement de vendre des cigarettes électroniques aux sels de nicotine auraient pu ralentir l'épidémie. Il aurait aussi été possible d'introduire un système qui éteindrait la cigarette électronique au bout d'un certain nombre de doses. JUUL Labs a déterminé que ce type de dispositif était faisable mais ne l'a jamais utilisé.⁵²

Pour être certaines, les compagnies de vapotage ont entrepris des représentations trompeuses et ont omis des faits importants sur les emballages, sur la publicité, les promotions et les relations publiques. Toutefois, l'article 219 de la *Loi sur la protection du consommateur* interdit les représentations trompeuses ou fausses à destination d'un consommateur « par quelque moyen que ce soit ». L'article 228 traite de l'absence de mention d'un fait important « dans une représentation qu'il fait à un consommateur ». Ainsi, la représentation trompeuse et l'omission de faits importants couvrent non seulement le support écrit mais s'étendent aussi à la conception des produits en tant que tels.

Les lois sur la protection du consommateur sont d'autant plus importantes que la réponse des gouvernements est lente

Il est vraiment regrettable que la vente de cette dernière génération de cigarettes électroniques n'ait pas été empêchée par l'encadrement fédéral⁵³ ou provincial⁵⁴ régissant les produits nicotiques non-homologués ou ceux du vapotage. Ceci étant dit, aucun fabricant au

51 "The JUUL design seems like a play out of the tobacco industry's playbook" - David Kessler, US FDA Commissioner 1990-1997. Médecins pour un Canada sans-fumée, blogue, 28 octobre, 2019. <http://smoke-free-canada.blogspot.com/2019/10/the-juul-design-seems-like-play-out-of.html>

52 Kirkham C. Special Report: Juul disregarded early evidence it was hooking teens. Reuters, 5 novembre, 2019. <https://www.reuters.com/article/us-juul-ecigarettes-special-report/special-report-juul-disregarded-early-evidence-it-was-hooking-teens-idUSKBN1XF1JG>.

53 Santé Canada. La Loi sur le tabac et les produits de vapotage www.canada.ca/fr/sante-canada/services/preoccupations-liees-sante/tabagisme/legislation/lois-federales/loi-tabac-lois.html

54 Gouvernement du Québec. Cigarette électronique. www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/cigarette-electronique/

Québec ne devrait pouvoir profiter d'une quelconque indulgence quand il s'agit de désinformer le public sur les risques inhérents à l'usage de ces produits, particulièrement quand les produits sont aussi puissants et que les risques sont nouveaux et incompris.

En 2015, une série de mesures a été adoptée au Québec dans le but de réduire le marketing des cigarettes électroniques à destination des jeunes et de concentrer la promotion vers les fumeurs adultes. Malheureusement, les cigarettes électroniques avec capsule comportant des sels de nicotine commençaient tout juste leur entrée aux États-Unis. Conséquemment, le Québec, tout comme les autres juridictions canadiennes, ont été mal préparés face à la montée fulgurante de la consommation des jeunes que la dernière génération de produits allait engendrer.

Comme pour presque toutes les politiques publiques visant le contrôle du tabac, les mesures ont été développées en réaction aux problèmes en cours plutôt que dans l'optique de prévenir de nouveaux enjeux problématiques. La réponse typiquement lente des gouvernements aux adaptations et innovations de l'industrie est la raison pour laquelle les lois de protection du consommateur et les principes qui les guident restent tout à fait pertinents même dans le contexte de produits très réglementés.

Nous demeurons optimistes quant au fait que Québec s'engagea en novembre 2019 à instaurer des mesures pour réduire le vapotage chez les jeunes en 2020.⁵⁵ De telles mesures pourraient *enfin* interdire aux manufacturiers de déployer un certain nombre de pratiques qui actuellement trompent et désinforment le public. Toutefois, nous laissons à votre discrétion la pertinence d'assurer que les compagnies de produits de vapotage respectent au moins toujours les dispositions et standards de la loi québécoise sur la protection des consommateurs.

Les Québécois, particulièrement les vapoteurs et les jeunes potentiels vapoteurs qui n'ont jamais fumé sont trompés et privés d'informations importantes que les compagnies de vapotage devraient fournir selon la loi. Des conceptions de produits trompeuses sont utilisées et des affirmations trompeuses sont faites. Des faits importants sont omis. Ces fautes poussent les consommateurs, surtout ceux qui n'ont jamais fumé, à croire, à tort, que ces produits attrayants sont plutôt inoffensifs.

Des mesures correctives sont nécessaires. Nous apprécierions votre action rapide, utilisant les pouvoirs qui sont à votre disposition, pour assurer que des mesures correctrices soient prises le plus rapidement possible. Dans l'éventualité où vous entamiez cette voie n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Nous serions ravis de vous assister ainsi que votre équipe sur ce sujet.

55 Ministère de la Santé et des Services sociaux, communiqué, 25 novembre, 2019
www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-1975/

En attente de votre réponse, veuillez agréer, madame la Présidente, nos salutations les plus distinguées.

[Signatures retirées pour publication]

Neil E. Collishaw
Directeur de recherches
Médecins pour un Canada sans fumée
134 Caroline Avenue
Ottawa, Ontario
K1Y 0S9
Tél.: 613.297-3590
Fax: 613.728-9049
ncollishaw@smoke-free.ca
www.smoke.free.ca

Flory Doucas
Codirectrice
Coalition québécoise pour le contrôle du
tabac
1001 de Maisonneuve Ouest, bur. 420
Montréal, Québec
H3A 3C8
Tél.: 514.515-6780
fdoucas@cqct.qc.ca
www.cqct.qc.ca